

Paris pdk

DTZ ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 100.000 Euros
Siège social : 8 rue de l'Hôtel de Ville
92200 Neuilly sur Seine
RCS NANTERRE B 423 250 257

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

DU 9 NOVEMBRE 2009

L'an deux mille neuf,

Le neuf novembre,

A l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement des actionnaires de la Société convoquée ce jour.

Les membres du Conseil de Surveillance de la Société DTZ ASSET MANAGEMENT (FRANCE) se sont réunis, au siège social, sur convocation du Président.

Les membres du Conseil de Surveillance suivants, sont présents et ont élargés le registre de présence

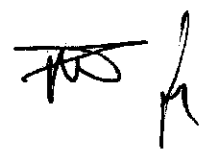
- Monsieur Michel Poupaud, Vice Président,
- Monsieur Gérard Margiocchi,
- Monsieur Philip Cook.

La réunion est présidée par Monsieur Michel Poupaud, Vice Président du Conseil de Surveillance.

Le Président de séance constate que le Conseil de Surveillance réunit la présence effective de plus de la moitié de ses membres et, en conséquence, peut valablement délibérer.

Le Président de séance rappelle l'ordre du jour de la présente réunion :

- Démission et nomination en remplacement du Président du Conseil de Surveillance,*
- Nomination d'un nouveau membre du Directoire en adjonction,*
- Démission et nomination en remplacement du Président du Directoire,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,*
- Questions diverses.*



1. **Démission et nomination en remplacement du Président du Conseil de Surveillance.**

Le Conseil de Surveillance prend acte de la démission de Monsieur Keith Stockdale de toutes ses fonctions au sein du Conseil de Surveillance et désigne, en remplacement, Monsieur Gérard Margiocchi, pour la durée restant à courir de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2012.

La séance se poursuit sous la présidence de Monsieur Gérard Margiocchi.

2. **Nomination d'un nouveau membre du Directoire.**

Le Conseil de Surveillance, conformément à l'article 15 I des statuts, décide de nommer, pour une durée de six ans, soit jusqu'au 8 novembre 2015, en qualité de nouveau membre du Directoire

Monsieur Keith Stockdale
né le 19 juillet 1947 à Hull (Royaume Uni),
domicilié Crossways, Aston Street, Aston Tirrod, Oxford (Royaume-Uni)
de nationalité britannique

Monsieur Keith Stockdale, préalablement pressenti, a d'ores et déjà fait savoir qu'il avait démissionné de ses fonctions de membre et de Président du Conseil de Surveillance à l'effet de la réunion de l'assemblée générale qui vient de se tenir et qui a pourvu à son remplacement et qu'en conséquence il pouvait accepter les fonctions de membre du Directoire si elles venaient à lui être confiées. Il déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni interdiction susceptible d'empêcher sa nomination ou de lui interdire l'exercice de son mandat et remplir l'ensemble des conditions légales pour l'exercer.

3. **Nomination en remplacement du Président du Directoire.**

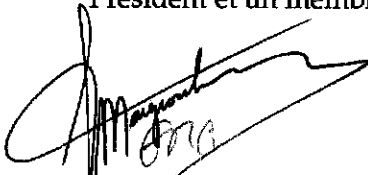
Le Conseil de Surveillance prend acte de la démission de Monsieur Serkan Bektas de ses fonctions de Président et décide de nommer en remplacement Monsieur Keith Stockdale, et ce pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'au 8 novembre 2015.

4. **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

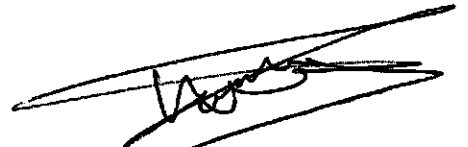
Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.



Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée et le présent procès-verbal a été signé par le Président et un membre du Conseil de Surveillance après lecture.



Le Président



Un membre